

grande utilisation des terres pauvres dont une grande partie sera reboisée. Par le passé, le reboisement des terres a été d'une grande utilité aux cultivateurs des provinces Maritimes, ainsi qu'à ceux du Québec et de l'Ontario.

Dans ma circonscription, il y a encore une industrie, soit l'extraction du charbon qui a déperissé depuis quelque temps dans les provinces Maritimes. Notre province sœur, la Nouvelle-Écosse, souffre grandement de la mévente de sa production houillère. Pour la Nouvelle-Écosse, le charbon était en effet ce que le blé a toujours été pour les provinces des Prairies. Les mineurs de la Nouvelle-Écosse ne peuvent concurrencer aujourd'hui les charbonnages américains même si, par le passé, nos gouvernements, par le truchement de subsides, ont rendu plus ou moins possible la vente du charbon des provinces Maritimes dans le Québec et l'Ontario. Aujourd'hui, il faut faire face à la concurrence du pétrole et du gaz et, je le répète, l'industrie houillère des provinces Maritimes est dans un état assez précaire. Toutefois, si dans d'autres régions du Canada l'industrie houillère n'a pas progressé, je souligne qu'au Nouveau-Brunswick elle a été très prospère. Nous produisons environ 1 million de tonnes de charbon par année. La plus grande partie se vend dans la province même; on en vend un peu dans le Québec. Nous fournissons l'emploi total à presque tous nos mineurs dans notre région.

Les recommandations du rapport Rand nous ont un peu préoccupés, car nous croyons que, si on les adoptait, elles auraient un effet désastreux sur l'industrie de l'extraction houillère au Nouveau-Brunswick. Ce rapport proposait de payer des subsides, ce qui aurait pour effet de faire remplacer le charbon du Nouveau-Brunswick par celui de la Nouvelle-Écosse. J'en ai discuté avec des gens de la Nouvelle-Écosse et ils étaient d'avis que des subsides de ce genre n'avantageraient pas tellement leur province et qu'ils nuiraient sûrement dans une large mesure à l'industrie houillère du Nouveau-Brunswick. Puis-je consigner à ce point une *mise en garde* contre l'application de cette recommandation particulière du rapport Rand. Il nous fait assurément plaisir que notre industrie houillère soit florissante au Nouveau-Brunswick et nous espérons qu'on ne prendra aucune mesure qui pourrait lui nuire.

En ce qui concerne l'industrie houillère de la Nouvelle-Écosse, personne n'est plus désireux que moi que l'on prenne des mesures en faveur des gens du Cap-Breton et d'autres régions de cette province. L'extraction de la houille a toujours été importante pour bon nombre d'entre eux. De fait, c'est l'industrie principale dans cette région. Le rapport Rand mentionne que l'industrie touristique pourrait

aider de quelque façon à l'économie de cette région et qu'il faudrait chercher d'autres moyens d'utiliser le charbon. Il y a quelque jour, un honorable député disait à l'autre endroit que l'Ontario pourrait fort bien accroître ses achats de charbon de la Nouvelle-Écosse d'un million de tonnes.

J'espère qu'on étudiera ces questions attentivement, car aucune autre région du Canada ne mérite peut-être plus notre considération que le Cap-Breton. Je me rappellerai toujours que durant la première guerre mondiale aucune autre région du Canada n'a envoyé plus de soldats outre-mer que le Cap-Breton proportionnellement à sa population. La même chose s'est encore produite durant la deuxième guerre mondiale. J'espère donc et je suis convaincu qu'on tentera tous les efforts possibles pour aider cette région méritante de notre grand pays.

J'ai dit tantôt que notre industrie forestière était une de nos industries au Nouveau-Brunswick. Nous nous sommes réjouis que le Parlement, au cours de la dernière session, ait adopté une loi établissant un ministère des Forêts, les habitants de ma province sont particulièrement heureux qu'on ait confié la direction de ce ministère à un ministre du Nouveau-Brunswick. C'est un geste magnifique de la part du premier ministre envers une petite province dont l'industrie la plus importante repose sur les produits de nos terres boisées. Cette observation vaut également pour la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. Les forêts ont, j'en suis sûr, fait l'objet de maintes discussions tant dans cette enceinte qu'en d'autres endroits. Je me rappelle avoir lu un discours que feu le sénateur J. A. Calder a prononcé ici il y a quelques années, et où il disait que nos forêts constituaient une des industries les plus importantes pour le Canada. A cette occasion il avait posé cette question: «Qu'est-ce que notre population sait de ce qui s'est fait ou de ce qui devrait se faire en matière de reboisement dans notre pays?» Il avait signalé les terribles pertes qui découlaient des coupes exagérées pratiquées dans nos forêts, du manque de protection contre l'incendie et de la destruction par les insectes. Évidemment on a fait beaucoup pour prévenir ces dangers, mais maintenant que ce travail sera confié au même ministère, on pourra concentrer les efforts et les rendre plus efficaces. Nous applaudissons tous, j'en suis sûr, le gouvernement d'avoir établi le ministère des Forêts et, au Nouveau-Brunswick, nous nous félicitons particulièrement que ce ministère ait été confié à quelqu'un de notre province qui dépend tellement de l'industrie forestière.

Une autre importante industrie canadienne qui progresse à pas de géant, c'est l'industrie